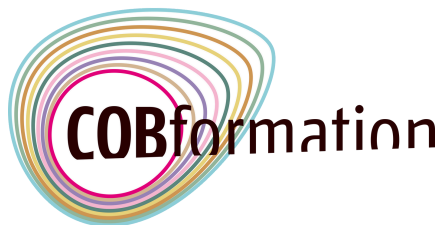


Vous êtes salarié.e du secteur privé
ou demandeur d'emploi,
votre VAE est financée.

Pour plus d'informations sur la VAE et
les tarifs, contactez-nous :



Caroline Hémar

02 98 99 15 10

c.hemar@cobformation.org

www.cobformation.org

32 rue des martyrs - 29270 Carhaix

Notre équipe vous
accueille



Vous êtes salarié.e du secteur privé ou demandeur d'emploi
Vous souhaitez **donner du sens** à votre carrière ?

Valider votre expérience par une certification
ou un diplôme, du CAP ou BTS ?

Validation des Acquis de l' Expérience

CONTACTEZ-NOUS

☎ 02 98 99 15 10

✉ c.hemar@cobformation.org

🌐 www.cobformation.org



La démarche de la VAE se déroule en plusieurs étapes

C'est une démarche individuelle qui permet de :

- **Valoriser** votre expérience professionnelle
- **Sécuriser** votre parcours professionnel
- **Evoluer** et vous projeter vers de nouvelles perspectives

01

Initiation de la démarche

Inscription sur le site vae.gouv.fr et création de l'espace personnel - proposition d'un rendez-vous dans les 48 heures



02

Etude de faisabilité 4 heures max.

Accompagnement pour compléter le dossier de faisabilité
Co-construction du parcours individualisé



03

Réception de la recevabilité

Après transmission du dossier de faisabilité au certificateur



04

Accompagnement méthodologique 50 heures max. pendant 6 à 9 mois

Mise en relation de l'expérience avec le référentiel / Possibilité de stages
Formalisation du dossier
Préparation à l'entretien avec le jury



05

Validation de la VAE

Entretien oral avec le jury



Un accompagnement en toute confidentialité

